

Protéger l'investissement dans des périodes de pic de volatilité



DR

Entretien avec
Anne d'Anselme
directeur général adjoint
et
Charles Bartoli
directeur commercial,
Cogefi Gestion

Cogefi Gestion a tiré les conclusions de l'année passée – qualifiée d'«annus horribilis» par les spécialistes, et ce, sur tous les marchés, et toutes les classes d'actifs. La société de gestion propose ainsi une nouvelle solution d'investissement, différenciante et innovante.

DÉCIDEURS. Quelles conclusions avez-vous tirées d'une année 2018 difficile ?

Charles Bartoli. Une réponse crédible à ce nouvel environnement se retrouve dans la stratégie de *stock picking actions* développée par Cogefi Gestion, en particulier autour des valeurs de croissance *large cap* européennes. Gestion a souhaité décliner cette stratégie de deux façons : d'abord au sein d'un de ses OPC, ensuite, et afin de renforcer le caractère défensif des valeurs résilientes propres à cette stratégie, Cogefi Gestion s'est rapprochée de la Société Générale en vue de la création d'un indice discrétionnaire, dont la composition reflète la stratégie de Cogefi Elixir. Les avantages d'avoir créé cet Indice sont multiples, cela permet notamment de créer des produits sur mesure en fonction des besoins de nos partenaires avec, comme dénominateur commun, l'exposition à l'Indice, couplé à différents niveaux de protection.

Le fonds Cogefi Elixir est constitué de cinquante valeurs. Comment sont-elles sélectionnées ? Quel est leur profil ?

Anne d'Anselme. Notre fonds Cogefi Elixir est constitué d'un portefeuille équilibré d'environ cinquante valeurs, chacune de ces valeurs représentant 2 % du portefeuille en moyenne. Afin de sélectionner les meil-

leurs valeurs, nous réalisons un *screening* de l'univers d'investissement (essentiellement le STOXX 600) selon plusieurs critères. Tout d'abord, la société doit avoir généré des résultats de bonne qualité et être en mesure de réaliser de la croissance sur les trois années futures. Ensuite, nous nous intéressons au niveau de génération du *free cash flow*. Une société réalisera plus facilement de la croissance future si elle est capable de faire des investissements pour soutenir sa croissance organique ou des opérations de croissance

externe. Nous privilégions, à ce titre, les entreprises peu endettées. Enfin, notre dernier critère est celui du momentum des résultats.

Comment se matérialisent les produits associés à cet Indice ?

A. d'A. Le format indiciel permet de maintenir un portefeuille de valeurs 100 % investi et d'articuler une palette large de solutions dédiées présentant une indexation forte

à la performance de l'Indice. Nous avons notamment développé pour notre propre banque privée un produit dont l'objectif est de verser à chaque date anniversaire du produit, un coupon annuel égal à 110 % de la performance positive de l'Indice observée à cette date. Élément important, l'Indice a été construit de telle sorte que sa volatilité annualisée ne pourra pas dépasser durablement 12 %. Ce qui, en période de stress de marché, réduit l'exposition aux valeurs qui composent l'Indice. Ce mécanisme permet par construction de protéger l'investissement dans des périodes de pic de volatilité. La protection du capital à l'échéance est, quant à elle, observée par rapport à l'Euro Stoxx 50. Nous rappelons que tous les produits que nous déclinons sur ce modèle assureront une liquidité quotidienne, c'est-à-dire que les porteurs du produit pourront, s'ils le souhaitent, sortir du produit tous les jours, comme pour n'importe quel autre produit de bourse très liquide.

Quels sont les avantages de la solution que vous proposez, notamment à vos partenaires CGP, Family Office, banques privées et institutionnelles ?

C. B. Les avantages sont nombreux. Les investisseurs peuvent chaque année profiter de manière concluante du moteur action que représente l'Indice, tout en bénéficiant de différents mécanismes de réduction du risque de leurs investissements. Autre intérêt,

en distribuant un coupon annuel, on s'affranchit du biais comportemental de certains investisseurs qui ont tendance à placer en fin de cycle à la lecture des bonnes performances passées, et à subir des pressions à la vente quand les marchés s'approchent des points bas. Le versement du coupon annuel ne garantit pas de percevoir le point le plus haut de la période mais tout au moins de payer une performance positive tous les ans, si elle est là.

«La volatilité annualisée de l'indice ne pourra pas dépasser durablement 12 %»

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN FLORIN